



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **3 novembre 2014**

Délibération n° 2014-0363

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Projet Lyon Cité campus - Opération Centre européen de nutrition pour la santé (CENS) - Individualisation totale d'autorisation de programme - Attribution d'une subvention d'équipement à l'Université Claude Bernard Lyon 1**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation**

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Bret

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : vendredi 24 octobre 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 5 novembre 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, M. Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Berthilier, Blache, Blachier, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Calvel, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, M. Rabehi, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Vesco (pouvoir à Mme Gailliout), Mmes Baume, Berra (pouvoir à M. Bérat), MM. Boudot (pouvoir à M. Casola), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Rantonnet (pouvoir à Mme Reynard), Mme Sarselli (pouvoir à M. Barret).

Conseil de communauté du 3 novembre 2014**Délibération n° 2014-0363**

commission principale : développement économique

objet : **Projet Lyon Cité campus - Opération Centre européen de nutrition pour la santé (CENS) - Individualisation totale d'autorisation de programme - Attribution d'une subvention d'équipement à l'Université Claude Bernard Lyon 1**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 octobre 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2010-1916 du Conseil du 16 décembre 2010, la Communauté urbaine de Lyon s'est engagée à soutenir l'opération Campus, portée par l'Université de Lyon, à hauteur de 32 M€.

Projet de restructuration universitaire de grande envergure, "Lyon Cité Campus" vise à donner une visibilité internationale aux campus LyonTech-la Doua et Charles Mérieux, en créant de véritables lieux de vie ouverts sur la ville et sur le monde économique. Ce projet s'inscrit ainsi pleinement dans les orientations du schéma de développement universitaire.

La présente délibération porte sur l'attribution de la subvention d'équipement de la Communauté urbaine à l'Université Claude Bernard Lyon 1 pour la construction du Centre européen de nutrition pour la santé (CENS).

a) - Objectifs

L'opération CENS, inscrit dans le projet "Lyon Cité Campus", constitue un élément majeur du développement du campus Charles Mérieux.

Le CENS a pour objectif de mieux comprendre les mécanismes des pathologies liées à la nutrition, afin d'en améliorer le traitement et la prévention. Il permettra d'accueillir une centaine de personnes (chercheurs, techniciens, administratifs, étudiants et post-doctorants) incluant un espace de recherche et d'investigation clinique ainsi qu'un espace de formation à travers un lieu ouvert à l'ensemble de la communauté scientifique (hôtel à projets, espace de valorisation, etc.).

Le CENS a pour vocation de :

- coordonner et promouvoir une recherche d'ordre scientifique et médicale de haut niveau dans le domaine de la nutrition et de la santé,
- mettre en œuvre une offre de formation de niveau européen à destination des professionnels,
- concourir à la protection de la santé publique sur le plan de la prévention et l'amélioration de la prise en charge des patients atteints des maladies chroniques liées à la nutrition.

Cette construction neuve, d'une superficie de 5 096 mètres carrés de surface dans oeuvre (SDO), permettra de regrouper les activités de recherche et de formation du CENS et l'Institut européen du lymphome (ELI), projet qui fait l'objet de financements complémentaires de la part de la Région Rhône-Alpes, du Conseil général du Rhône et The lymphoma academic research organisation (LYSARC). 592 mètres carrés de SDO seront mutualisés entre CENS et ELI.

Le CENS regroupera :

- des bureaux d'administration de l'association CENS,
- le Centre de recherche en nutrition humaine (CRNH clinique),
- le laboratoire de recherche en cardiovasculaire, métabolisme, diabétologie et nutrition (CarMeN),
- les bureaux du CRNH technique (les locaux de laboratoire/spectrométrie de masse seront conservés dans ceux existants sur site au sein du Centre hospitalier Lyon-Sud).

L'opération CENS s'implantera sur le site Jules Courmont du groupement hospitalier Lyon-Sud (Commune de Pierre Bénite - Rhône 69) des Hospices civils de Lyon (HCL), à proximité des services cliniques et des laboratoires de recherche de la Faculté de médecine de l'Université Claude Bernard Lyon 1. Les HCL se sont engagés à mettre à disposition le terrain sans contrepartie financière avec une autorisation d'occupation temporaire d'une durée de 60 ans.

Le montant global de l'opération est évalué à 9 000 000 €.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'Université Claude Bernard Lyon 1. La construction sera réalisée en maîtrise d'ouvrage publique.

b) - Calendrier et plan de financement prévisionnel

Le calendrier prévisionnel de l'opération est le suivant :

- accord du Conseil d'administration de l'Université Lyon 1 : 27 février 2014,
- consultation du mandataire : de mars à juin 2014,
- consultation de maîtrise d'œuvre (concours sur esquisse) : de septembre à avril 2015,
- phase études (de la mise au point de l'esquisse à la validation du dossier de consultation des entreprises -DCE-) : de mai 2015 à avril 2016,
- consultation des entreprises de travaux : de mai à septembre 2016,
- travaux à partir d'octobre 2016 pour un délai de 16 mois,
- livraison janvier 2018.

La participation des différents financeurs à l'opération s'établit ainsi :

Région	3 000 000 €
Département du Rhône	3 000 000 €
Communauté urbaine de Lyon	3 000 000 €
Total	9 000 000 €

Pour la Communauté urbaine de Lyon, l'échéancier est le suivant :

- 2014 : 250 000 € à la notification de la convention,
- 2015 : 750 000 € à la notification des études,
- 2016 : 750 000 € à l'ordre de service de démarrage des travaux,
- 2017 : 750 000 € au stade clos et couvert du bâtiment,
- 2018 : 500 000 € à la remise du procès-verbal de réception du bâtiment sans réserves ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le projet de construction du bâtiment destiné à abriter le Centre européen de nutrition pour la Santé (CENS) prévu dans la convention partenariale de site du projet "Lyon Cité Campus".

2° - Décide l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale P03 - Enseignement supérieur et recherche, sur l'opération n° 0P03O4350 pour un montant de 3 000 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal réparti selon l'échéancier suivant :

- 250 000 € en 2014,
- 750 000 € en 2015,
- 750 000 € en 2016,
- 750 000 € en 2017,
- et 500 000 € en 2018.

3° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 3 000 000 € au profit de l'Université Claude Bernard Lyon 1,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'Université Claude Bernard Lyon 1 définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

4° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

5° - La dépense d'investissement de 3 000 000 € sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018 - compte 204 182 - fonction 90.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 5 novembre 2014.